

La décharge sauvage analysée... avant éradication ?



Les étudiants missionnés : Anaïs, Simon et François du lycée professionnel d'Ahun

A lors que les travaux de restauration de la continuité écologique du plan d'eau communal de Noilhas à La Croisille progressent, la municipalité ne pouvait pas ne pas se préoccuper de l'impact de l'ex-décharge sauvage située sur un terrain privé le long de la route de la Vialle, qui n'a jamais été ni nettoyée ni éradiquée depuis plus de 20 ans, et qui se déverse à proximité de La Perche L'oiseau, l'un des cours d'eau qui alimente précisément l'étang

de Noilhas.

Afin de prendre en charge les exigences environnementales d'aujourd'hui, M. le Maire et la responsable du service eau et environnement du Pays Monts et Barrages a missionné les étudiants Anaïs, Simon et François, du lycée professionnel en section diagnostique et aménagement des ressources en eau d'Ahun, afin de réaliser dans un premier temps une étude d'impact de cet ancien dépôt sauvage à l'abandon qui part de la

route pour finir en contre-bas dans le cours d'eau. Cette étude consistera en des prélèvements de l'eau en amont et en aval de la décharge, pour les analyser, de même que les ruissellements. Elle devra également détecter les traces éventuelles de chlorure, de métaux lourds, de carbone, d'azote ou de phosphore. Car nous savons tous que les dépôts sauvages dégradent la qualité des paysages, mais peuvent aussi polluer les sols, l'air et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et menacer la faune et la flore locales. Il importe donc de s'assurer que cette décharge ne pollue pas le ruisseau, notamment en période de pluie, ni l'air (la fermentation des déchets peut produire du méthane, un gaz à fort effet de serre). Sans oublier qu'elle peut être génératrice de risques pour la santé humaine, puisqu'elle dégage probablement des gaz toxiques permettant le développement de gènes pathogènes. Une fois les conclusions de l'étude rendues, et s'il n'y a pas de risques pour le personnel, la municipalité entreprendra le nettoyage du site par le biais d'une association d'insertion.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

FNATH : Michel Piquet nouveau président



Lors de l'assemblée générale

Lors de la dernière assemblée générale de la section Fnath de Saint-Léonard-de-Noblat, un nouveau prési-

cé dé en octobre dernier, ainsi qu'aux adhérents disparus, en faisant observer une minute de silence. Il a ensuite été porté à la

voisines pour les subventions accordées à la section. Dans son allocution, Murielle Raynaud-Laurent a insisté sur les différents aspects concernant les compétences de la Fnath 87 en donnant des exemples de dossiers qui ont abouti favorablement dans le courant de l'année 2016. Un nouveau bureau a été élu : Michel Piquet, président. Paulette Faye, vice-présidente. Jeau-Paul Briquet, trésorier. Membres : Michelle Vaillant, Cécile Piquet, Michel Aymard, Edmond Rouilhac, Bernadette Daniel, Claude Lanique.

Manifestations à venir : 12 mars, repas annuel à la salle Bastin à Beaufort (ouvert à tous, sur réservation au 06.19.13.85.99 ou